

Les vraies fausses négociations sur le nouveau protocole ou l'arnaque au département sécurité.

La direction et les syndicats vous prennent pour des gogos.

Ils organisent une consultation des agents sur le projet du nouveau protocole définissant les conditions d'utilisation des personnels du GPSR.

Ils attendent de vous que vous sachiez mieux qu'eux ce qu'ils doivent faire (**dans la famille bon à rien je demande les syndicats**).

Devant cette bande d'incapables qui ne savent pas comment se sortir de cette situation, sans se griller aux élections en signant le protocole et dans le cas contraire sans se fâcher avec la direction (qui s'est montrée plutôt généreuse avec les syndicats tant qu'ils continuent à faire perdurer le système !).

Les syndicats préfèrent avoir le consentement des agents, qui après 1 an de désinformation doivent être plus facilement influençables, enfin ils l'espèrent et pouvoir ainsi si l'occasion leur est donnée de signer sans que l'on puisse les accuser d'avoir trahi ou vendu le service.

Bonne technique si vous êtes des gogos, mais nous nous misons sur votre sens de la réflexion et l'on sait que vous n'êtes pas dupes alors dites leurs **NON** et envoyez les promener.

Pourquoi ne vous ont-ils jamais expliqué que l'article 1132-8 du code du travail prévoit que si l'accord dénoncé n'est pas remplacé par un nouvel accord dans les délais (maxi juillet), les salariés concernés conservent les avantages individuels qu'ils ont acquis, à l'expiration des délais ?

Alors SUD se demande pourquoi nous devrions nous asseoir sur nos acquis en échange d'une grosse dope qu'est le nouveau protocole de la direction car il s'agit bien de cela :

- **plus de sport quotidien**, mais 15 jours de formation dans l'année.
- **plus d'équipe composée d'un minimum de 4 agents, plus de minimum du tout d'ailleurs**, puisque ce qui n'est pas prévu n'est pas interdit.
- **cautionnement du travail de sécurité sur les relais de sécurisation avec 2 agents GPSR**, donc très loin d'une mission de prévention et du minima des équipes GSPR jusque là acquis.
- Une pause supplémentaire de 20mn, et 5mn en sup pour préparer le briefing par jour.
- 150€ alloué par agent dans un budget maxi de 130000 € par an pour l'inscription à une activité physique (cela ne correspond même pas aux 875 GPSR x 150 € = 131250 € donc certains agents vont s'asseoir dessus !)
- une prime de 300 € par agent pour solde de tout compte pas cher en échange de nos acquis, pour d'autres syndicats s'étaient 5000f et bien pour SUD nous avons estimé que cela valait bien 100.000 €.
- Négociation prévue pour les niveaux de base 11 et 12 et raccourcissement des fourchettes de E7 à E10 (faux cadeaux puisque l'entreprise organise déjà au niveau transversal ces négociations.)
- 25 places de pilotes pour 2002 à 2004 (cela fait des années que la direction garde des places sous le coude, où est le cadeau !)
- protocole sur 3 ans et après, **elle nous remettra la même chose!**

Bref soyons sérieux ils nous prennent pour des cons 300€, 15 jours de formation et des conditions de travail médiocre valent bien une compensation plus généreuse pour les agents.

Pour nous sur le terrain si **une telle arnaque est signée** on risque bien de pleurer car les journées vont être bien longues, et notre sécurité bien entachée.

La direction ne se préoccupe guère de notre sécurité puisqu'elle en fait faire à 2 sur les relais depuis 2 ans dans une parfaite illégalité sans que cela dérange quelqu'un ni même les syndicats signataires du relevé de décision des emplois jeunes, qui sont mis en situation de risque lorsqu'ils sont requis par le PC 2000 pour intervenir suite à une agression.

Là les syndicats ne peuvent pas dire qu'ils ne ferment pas les yeux, car dans le cas contraire ils auraient dû tous dénoncer leurs signatures, mais j'espère que grâce à nous vous vous rendrez compte qu'il est impossible de leur faire confiance.

C'est pourquoi je vous demande d'attendre juillet 2002 et là nous verrons bien si ce n'est pas la direction qui se retrouvera dans la m... !

On nous menace d'appliquer une instruction de direction si rien n'est signé, mais quand SUD la compare avec le futur protocole nous ne voyons pas de différence hormis :

- Les 2 pauses de 20 minutes qui passent à une.
- Les 15 jours de formation qui passent à 13.
- La prime de 150 euros par an et par agent qui disparaît et les niveaux 11 et 12 pour les agents ne sont plus prévus à la négociation courant 2002.

Pour ceux qui en ont peur, demandez-vous plutôt pourquoi ils veulent vous consulter sur un protocole, alors qu'il n'y a pratiquement pas de différence avec l'instruction de direction ?

Preuve que vous êtes bien pris pour des gogos, car pour SUD pas besoin de vous consulter pour savoir que c'est de la m... ! nous prenons nos responsabilités et n'essayons pas de vous faire partager la responsabilité de nos actes si nous devons nous faire dessus.

Depuis le début de la dénonciation cela sent l'arnaque, ils ont d'abord essayé de vous faire croire que le groupe de travail était la négociation alors que c'était la période de préavis.

Puis la direction a fait une parodie de négociation, dans laquelle elle s'est efforcée de n'écouter qu'elle-même, alors quand elle a le culot de présenter le protocole définitif, en spécifiant qu'il a été élaboré sur la base d'un compromis avec les syndicats, elle se moque de nous et par la même de vous, par son comportement elle prouve qu'elle ne nous respecte pas, pas étonnant puis qu'elle ne respecte déjà pas le code du travail.

Une chose est sûre la direction n'a jamais eu l'intention de négocier, nous sommes dans un système où ceux qui ne sont pas d'accord avec elle n'ont qu'une solution aller devant les tribunaux.

Nous sommes dans une ère où la carotte est reine et certains pourris acceptent cela sans évaluer que cela porte préjudice à l'ensemble des autres agents.

Nous sommes des agents de sécurité avec normalement de forts caractères, alors **réveillez-vous et ne les laissez plus prendre pour des cons !**

SUD ne signera jamais ce torchon, et si la direction applique son instruction (pour nous son protocole bis), nous irons au tribunal faire valoir nos acquis.

Attention danger, si la direction réussit à faire signer un syndicat où des syndicats représentant 35% des votants aux dernières élections, le protocole sera appliqué alors dites leurs **NON !**

Dans l'attente **SUD déposera un préavis de grève chaque semaine de 2 heures** pour manifester son désaccord sur cette arnaque.

Nous organiserons une journée d'action, où nous mobiliserons les médias sur nos conditions de travail et le non respect du code du travail par la direction, nous pouvons vous assurer que ce genre d'action fera vite perdre la face à la direction.

AGENT DU GPSR MOBILISEZ VOUS

2h00 de grève à fin de service il en va de vos acquis, en attendant la mobilisation

Grève de 2 heures le 28/04/02 de 00h00 à 2h00 pour le service du 27 au 28 avril en petite nuit (2h00 à fin de service).